

Un nouveau projet pour améliorer la qualité de l'eau du lac Nairne

Québec, le 30 juillet 2019 – L'Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency (OBV-CM) est fier d'annoncer l'obtention d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert visant la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau du lac Nairne. Cet investissement de plus de 57000 \$ dans un projet totalisant 76894 \$ sur 3 ans permettra de limiter les apports en nutriments dans le lac Nairne.

Le lac Nairne constitue un lieu de villégiature populaire dans Charlevoix qui subit une pression environnementale grandissante. Au cours des 15 dernières années, on y a observé une augmentation de la précocité, de la fréquence et de l'ampleur de la prolifération de cyanobactéries, une algue toxique qui limite la pratique des activités nautiques et la baignade. La concentration élevée en nutriments (phosphore et azote) dans le lac est l'une des causes principales de cette problématique. Ainsi, afin d'améliorer la qualité de l'eau du lac Nairne, le présent projet vise à cibler les zones du bassin versant contribuant le plus aux apports en nutriments ainsi qu'à outiller les producteurs agricoles afin de limiter leurs impacts sur la qualité de l'eau. Pour ce faire, l'OBV-CM, en collaboration avec l'Association pour la protection de l'environnement du lac Nairne, réalisera des campagnes d'échantillonnage de l'eau de surface, délimitera les bandes riveraines en milieu agricole et identifiera les zones d'érosion active sur le territoire. Un travail de sensibilisation sera également réalisé auprès des producteurs agricoles.

Ce projet s'inscrit dans une volonté globale d'amélioration de la qualité de l'eau et de protection du lac Nairne. Plusieurs projets ont d'ailleurs été réalisés auprès des riverains et des villégiateurs afin de les sensibiliser à l'impact de leurs activités. L'OBV Charlevoix-Montmorency tient à remercier le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et l'Association pour la protection de l'environnement du lac Nairne pour leur contribution financière au projet, ainsi que les autres partenaires, soit le Club agroenvironnemental de la Rive-Nord et l'Association des Conseillers(ères) en Agroenvironnement de Chaudière-Appalaches.

Partenaires du projet :

Québec 



– 30 –

Pour information :

Isabelle Courchesne, responsable des communications et des relations avec le milieu

Isabelle.courchesne@charlevoixmontmorency.ca